

Groupe au Conseil Général de la Commune de Haute-Sorne

Contact : Valérie Soltermann

Date: 20.3.2018

Motion N°: 12

Formation des Conseillers communaux

Les administrations publiques en Suisse se professionnalisent de plus en plus, on reconnaît la pénibilité du travail d'élu à l'exécutif d'une commune. Comme dans beaucoup de professions, l'administratif, les contraintes légales et la formalisation des procédures prennent le dessus dans toutes les tâches à effectuer.

Il y a toujours plus de règlements, de dossiers complexes, de règles pour les marchés publics à comprendre, de bases légales à étudier et à mettre en place.

Dans cette motion, il est question de proposer une offre qui irait dans le sens d'une amélioration, qui donnerait l'opportunité à chaque membre de l'exécutif d'acquérir des outils formateurs, de reconnaître et valoriser leur travail, afin qu'ils puissent perfectionner leurs compétences et continuer à les développer.

Un des points importants de la campagne de Haute-Sorne Avenir était de proposer une formation pour les élus à l'exécutif.

Nous demandons à l'exécutif de proposer une solution, financée par la commune, qui permettrait aux Conseillers communaux de suivre une formation ou de faire valider leurs acquis car cette possibilité existe aussi.

Groupe Haute-Sorne Avenir